

Affaires courantes

● (1515)

Essentiellement, ce projet de loi était similaire au projet de loi C-313 qui a été débattu en cette Chambre le 19 mai dernier.

Le vice-président: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

(Le projet de loi est retiré.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si la Chambre donne son consentement, je propose: Que le 79^e Rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre présenté à la Chambre aujourd'hui soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter aujourd'hui une pétition signée par plus de 3 000 habitants de Halifax-Ouest et d'autres régions de la Nouvelle-Écosse. Les pétitionnaires estiment que tous les auteurs de crimes graves, peu importe leur âge, devraient être traduits devant des tribunaux pour adultes.

LE TABAC

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, la pétition que je voudrais présenter porte sur les effets néfastes du tabac et a vu le jour cette année, au cours de la Semaine nationale des non-fumeurs. Plus de 25 000 jeunes et 40 organisations de jeunes de tout le pays l'ont signée.

On me dit que quatre représentants de ces jeunes sont à la tribune aujourd'hui. Ils ont rencontré des chefs et des représentants de tous les partis fédéraux, ainsi que la vice-première ministre. Ces jeunes reconnaissent qu'ils constituent la clientèle cible de l'industrie du tabac et demandent à tous les législateurs de commencer à s'occuper de cette industrie, car les produits du tabac continuent de créer une dépendance chez les jeunes Canadiens et finiront par en tuer des milliers.

[Français]

Ceci est une pétition qui est parmi les plus importantes pour le bien-être de nos jeunes Canadiens et Canadiennes.

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Charlie Penson (Peace River, Réf.): Monsieur le Président, j'ai trois pétitions à présenter. La première est signée par 236 habitants de ma circonscription. Les pétitionnaires deman-

dent au Parlement de s'opposer à toute tentative d'inscrire la notion d'orientation sexuelle dans la Loi sur les droits de la personne ou dans la Charte des droits et libertés. Les pétitionnaires considèrent qu'un tel ajout irait à l'encontre des droits historiques des Canadiens, et je partage leur opinion.

LES DÉLINQUANTS DANGEREUX

M. Charlie Penson (Peace River, Réf.): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par 342 habitants de ma circonscription. Elle porte sur la question des délinquants dangereux qui commettent une infraction causant des blessures.

Les pétitionnaires prient le Parlement d'adopter le projet de loi C-240 et les futures mesures législatives visant à permettre le maintien en prison des délinquants représentant un risque élevé, lorsqu'ils ont purgé toute leur peine. Ils proposent que nous adoptions ce moyen pour diminuer le nombre de blessures que ces criminels pourraient infliger. Je suis d'accord avec les pétitionnaires.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Charlie Penson (Peace River, Réf.): Monsieur le Président, la troisième pétition, signée par 670 de mes électeurs, porte sur le contrôle des armes à feu.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'appuyer une législation qui punit sévèrement tous les criminels qui utilisent des armes à feu pour commettre des infractions, appuie les dispositions du Code criminel qui protègent les droits des citoyens respectueux de la loi de posséder et d'utiliser une arme à feu à des fins récréatives et appuie l'abrogation des mesures législatives sur les armes à feu qui n'ont pas permis de diminuer la criminalité, qui ne sont pas d'un bon rapport coût-efficacité et qui sont trop complexes, donc inefficaces ou inapplicables.

LES DÉLINQUANTS DANGEREUX

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, je prends à nouveau la parole pour présenter une pétition dans le cadre de la campagne qui a été entreprise pour empêcher la mise en liberté anticipée de Robert Paul Thompson.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à adopter une mesure législative dans le but de rendre les rues plus sûres pour les citoyens respectueux des lois et pour les familles des victimes de meurtriers reconnus.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour présenter deux pétitions. L'une m'a été envoyée de Frankfort, en Ontario, l'autre vient de ma circonscription.

Bien qu'originaires de deux provinces différentes, ces pétitionnaires demandent la même chose: que le Parlement se garde d'imposer un contrôle plus strict des armes à feu qui ne toucherait que les citoyens respectueux des lois.

● (1520)

Les pétitionnaires demandent que la justice soit plus sévère avec les criminels et qu'ils soient condamnés à des peines plus lourdes. La cible du Code criminel du Canada et de la législation sur le contrôle des armes à feu doit être les criminels qui présentent un danger pour la société ou ceux qui ont des intentions